

MASSACRE DES PAYSAGES ET DU PATRIMOINE DE LA FRANCE

La France est reconnue pour la qualité et la diversité de ses paysages et la beauté de son patrimoine historique : l'industrialiser par des usines éoliennes géantes est un saccage inacceptable et un vol du patrimoine commun.

L'espace, la nature, le silence, la lumière, l'air et la pureté de l'eau sont des trésors précieux qui ont de plus en plus de valeur dans un monde de plus en plus banalisé et industrialisé.

L'éolien est un véritable « écocide », destructeur de la biodiversité

Les éoliennes fonctionnent en moyenne 23% du temps dans l'année. Cette très faible productivité oblige à les subventionner lourdement



QUI SEME DES ÉOLIENNES RECOLTE A COUP SÛR LA ZIZANIE

**Le tissu rural est fracturé entre
des propriétaires de terrains
d'implantation et les riverains
victimes**

**De nombreux agriculteurs qui se
sont laissés convaincre de signer
des baux de très longue durée
pour l'installation d'éoliennes se
trouveront piégés.**

**Plus de 1.500 associations
s'opposent à des projets ou des
installations existantes pour
défendre des riverains**

ÉOLIENNES DÉSASTRE ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL

**Fédération Environnement
Durable**

(1549 associations)

www.environnementdurable.net

contact@environnementdurable.net



MENSONGE ÉCOLOGIQUE

L'éolien industriel augmente l'effet de serre.

Pour équilibrer le réseau électrique, son fonctionnement intermittent doit être compensé par des centrales thermiques à gaz ou charbon, comme en Allemagne !

Les éoliennes sont des " tueuses du climat. ", sont anti-écologiques : utilisation de terres rares, socles de béton et de ferrailles, pales non recyclables.. le bilan CO2 est largement sous-estimé !

FORTUNE DES PROMO- TEURS RUINE DES CONSOMMATEURS

L'argent nécessaire pour enrichir abusivement les promoteurs éoliens provient de la hausse des tarifs d'électricité et d'une taxe facturée au consommateur d'électricité et sur les autres énergies

Le prix de l'électricité va doubler pour atteindre le prix Allemand

La commission parlementaire et la Cour des Comptes ont estimé le préjudice pour les français à plus de 90 milliards d'euro

Les promoteurs éoliens, appuyés sur des fonds financiers internationaux, font ainsi des fortunes abusives de milliards d'euros sur le dos de consommateurs français. C'est un impôt qui va directement dans les paradis fiscaux des promoteurs.

Ne pas jeter sur la voie publique

IMPACTS SANITAIRES POUR LES RIVERAINS- DESTRUCTION DE LEUR CADRE DE VIE

Les risques sanitaires pour les riverains de ces installations ont été totalement sous-estimés en termes de nuisances sonores et infrasonores.

Maux de tête et insomnies, acouphènes, saignements de nez sont les symptômes les plus fréquents

Des troupeaux sont décimés au voisinage de certains parcs éoliens, fœtus mal formés, gestations difficiles pour les bovidés, difficulté d'agnelage..

CORRUPTION ET PRISES ILLÉGALES D'INTÉRÊTS DES ÉLUS

- En Europe des alertes internationales se multiplient concernant les origines douteuses de certains fonds investis dans l'éolien. Les paradis fiscaux sont des pratiques courantes chez les promoteurs éoliens. De nombreuses arrestations ont eu lieu ou sont en cours.

- En France les associations et des particuliers déposent des plaintes pour prises illégales d'intérêts contre de nombreux élus locaux bénéficiaires de futures rentes éoliennes et néanmoins acteurs des délibérations communales. Des cas de corruption passive et active sont avérés et doivent donner lieu à des saisines de juges d'instruction. Certaines sociétés admettent elles-mêmes verser des " compensations financières " aux communes.

C'est d'ailleurs leur publicité leur permettant d'obtenir l'adhésion des élus communaux !

LEURRE A L'EMPLOI EN FRANCE

Toutes les éoliennes sont importées du Danemark, d'Allemagne et maintenant de Chine

Soutenir l'éolien c'est :

- **Dégrader l'économie de la France**
- **Créer des emplois dans des usines allemandes, danoises et chinoises.**
- **Détruire des emplois en France.**

DÉVALUATION DES BIENS IMMOBILIERS

Partout en France les maisons situées près des parcs éoliens ont perdu de leur valeur. La baisse peut dépasser plus de 30%. Une maison peut devenir invendable si elle se trouve à proximité d'éoliennes. Un acheteur peut faire annuler la vente si le notaire n'a pas signalé un projet éolien proche de l'habitation.

Lorsqu'un Groupement Foncier Agricole (GFA) concède un bail emphytéotique sur une de ses parcelles pour l'implantation d'une éolienne, les associés porteurs de parts perdent le bénéfice de l'exonération des droits de mutation à titre gratuit sur la totalité des parts qu'ils détiennent dans le GFA.